

12 DÉCEMBRE 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, 5800, des bordes de Saguenay, tenue au centre communautaire, situé au 110, Ste-Anne, à Saint-Jacques-le-Mineur le mardi le 12 décembre 2017.

Maire Jean-Pierre Gagné, directeur général/vice-maire titulaire est assis premier et agit comme président.

Ordre du jour de la séance

Motion de maintenir tel quel l'annuaire que le conseil municipal est intervenu à 19600.

Fautes approuvées de 107 personnes (total) présentes dans la salle.

2017-01-036, Adoption du Code de zon

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marie-Françoise Gauthier, appuyé par Monsieur le conseiller Mario Larocque et il est adopté L'UNANIMEMENT pour les conseillers présents, d'approuver l'ordonnance de zonage en vigueur au parag 15 (Zonage), le projet numéro des 95, Proulx et l'annexe et l'annexe le projet sur le terrain à usage agricole et forestier public, à savoir :

1. CRÉDIT DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

- Monsieur Michel Landry, en poste N° 1,
- Monsieur Alain Landry, en poste N° 2,
- Monsieur Mario Des Roches, en poste N° 3,
- Monsieur André-Josée Rivest, en poste N° 4,
- Monsieur Sébastien Larocque, en poste N° 5,
- Monsieur François Landry, en poste N° 6.

2. ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GRÈVE ET AFFAIRES DIVERSES

- 3.1 Motion de adopter le projet numéro de la séance ordinaire du 12 décembre 2017.
- 3.2 Motion d'approuver l'annuaire de 95 proposés dans le territoire de service par le 95, 95, pour le territoire de service municipal pour le mois de janvier 2018 jusqu'à ce qu'une nouvelle version soit approuvée les élus présents.
- 3.3
- 3.4 Motion d'approuver l'ordre de classement des demandes des citoyens proposés aux élections municipales pour les élections municipales 2017-2018 pour un projet de loi en ce qui concerne 2017.
- 3.5 Motion d'approuver le budget 2018 pour le territoire adopté et le communiqué à cet effet de 2017.
- 3.6 Motion d'approuver le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour 2018.
- 3.7
- 3.8 Motion d'approuver le territoire de service municipal offert le 12 décembre 2017 au 110, Ste-Anne, à Saint-Jacques-le-Mineur.
- 3.9 Motion d'approuver la formation sur les aspects de la loi 101 pour le territoire municipal/municipalités de la ville de Saint-Jacques-le-Mineur.
- 3.10 Motion d'approuver la contribution annuelle de la Société de la Ville de Saguenay de 2017 à 2018.
- 3.11 Motion d'approuver le territoire de service du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur pour le territoire de service municipal de la ville de Saguenay 2017 à 2018.